



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



AU COURRIER...

Emile Richard, notaire à Epieds-en-Beauce (Loiret), adresse à tous les membres du Bureau et à leur famille ses meilleurs vœux de santé et de bonheur et ses bons souvenirs aux anciens postiers et à tous ceux de la Postbarak.

Christian Giron, 66, faubourg Bonnefoy, à Toulouse (Haute-Garonne), nous demande pour l'ami Jacques Chamson, ancien mécano - dentiste du Waldho, deux attestations d'évasion. Nos amis Daubigny et Perron, au courant de l'évasion par les W.C. allemands, ont aussitôt adressé à qui de droit les attestations demandées. Mais, mon cher Christian, nous n'avons pas l'adresse personnelle de notre vieux Crosmagnon. Et il ne fait pas partie non plus de l'Amicale C'est une omission à réparer d'urgence. Nous n'avons pas non plus l'adresse de René Bonneau, autre mécano-dentiste, qui fit au Waldho une création inoubliable du « Cid Campeador », où, le chef coiffé d'un seau à confiture, il provoquait en combat singulier le Don Gormas-Palmer.

Léon Herr, à Biquezeux, par Toul (Meurthe-et-Moselle), souhaite un grand bonjour à tous les anciens du V B et adresse ses félicitations aux organisateurs de la tombola.

André Briffoteaux, à Château-Porcien (Ardennes), adresse son amical souvenir à tous les compains du Kommando d'Oster-

wang et un cordial bonjour à Ferdinand Debieux.

Mario Génois, Val-Saint-André, à Aix-en-Provence, souhaite à l'Amicale une complète réussite et exprime à tous sans exception ses vœux de bonne santé.

Aimé Serre, Clinique Le Trient, Leyrin - Village (Suisse), nous écrit :

« Je vous adresse mes compliments pour le dévouement dont vous ne cessez de faire preuve depuis des années pour maintenir la bonne camaraderie entre anciens du V B et le souvenir de la captivité. Personnellement, j'apprécie d'autant plus ces efforts que je subis depuis bientôt trois ans une nouvelle captivité, — plus douloureuse encore car ma situation familiale est plus pénible qu'elle ne l'était lors de la première.

« J'ai subi trois interventions chirurgicales depuis 1952 et suis en instance d'une quatrième. Je reçois régulièrement « Le Lien » et prends énormément de plaisir à avoir par son canal des nouvelles des anciens camarades d'Heuberg, du Waldhotel et autres lieux.

« Si, parmi nos camarades, il se trouvait des possesseurs de revues, périodiques et livres usagés, auxquels ils ne sauraient quelle destination donner, ils pourraient me les adresser en utilisant la voie suivante : Abbé Dubois, curé de Meillerie (Haute-Savoie) (pour Serre-Leyrin). Je les remercie par avance; cela

Notre conseil d'administration pour 1956

A l'issue de la réunion du 1^{er} mars, le Conseil d'Administration de l'Amicale se trouve composé, comme suit, pour l'année 1956 :

Président

Joseph LANGEVIN

Vice-présidents :

Jean ROGER

Jean VERNOUX

Georges HOMEYER

Secrétaire général :

Maurice ROSE

Secrétaire général adjoint :

Lucien PLANQUE

Trésorier :

Emile GEHIN

Trésorier adjoint :

Henri ALADENISE

Journal :

Henri PERRON

Propagande :

Lucien VIALARD

Commission des Fêtes :

Henri FAURE

Maurice BARON

D'autre part, les différentes commissions sont constituées, à la date du 1^{er} mars, de la manière suivante :

Commission de vérifications des comptes :

Président :

Armand LEMYE

Membres :

Roger BEAUVAIS

Louis BONNEFOY

Clotaire HARDY

Commission des Fêtes :

Président :

Henri FAURE

Membres :

Maurice BARON

Jean ROGER

Commission chargée des relations avec les camarades en traitement dans les hôpitaux :

Jean ROGER

SARRABEN

...DU STALAG V B

comblerait un peu mes longs loisirs de malade et d'expatrié.

Nous ne pouvons que nous associer à la demande de notre ami. Aussi, vous qui avez la chance d'être en bonne santé près des vôtres, écoutez l'appel que vous lance un de nos chers malades. Aidez-le à surmonter sa pénible épreuve, provisoire bien sûr, mais si longue dans sa guérison. Une revue que vous avez lue, un périodique abandonné, un livre terminé, n'oubliez pas nos malades. Adressez leur un peu de réconfort; si vous saviez comme il est bon de ne pas se sentir oublié!

Henri Guichard, La Miltais, Blain, (Loire-Inférieure), nous donne de bonnes nouvelles de sa santé à la suite de son opération. Nous espérons qu'il va bientôt reprendre son travail (à l'heure où paraîtront ces lignes c'est peut-être déjà fait) et lui souhaitons complet rétablissement. Clément Creux, café-hôtel, 30, boulevard Gras-Brancourt, à Laon (Aisne), donne son bonjour à Perron, Foucher, Fochet, Yvonnet, Homeyer, Blin, qu'il a connus, soit au camp, soit au Waldho. Serait heureux de recevoir un copain de passage à Laon.

Robert Bulté, 40, rue d'Elpret, à Marchiennes (Nord), présente à tous les amis du V B ses vœux de bonheur pour 1956.

Léon Antoine, rue du Saulcy, à Chatel-sur-Moselle (Vosges), nous prie de transmettre ses bonnes

amitiés à tous les anciens des Kommandos de Winterlingen et d'Onstmettingen.

Jean Raynal, à Pessac (Gironde), nous donne de bonnes nouvelles de sa santé. Il devait, au début de mars, changer de sana et aller à Airens (Hautes-Pyrénées). Souhaitons-lui d'y trouver la complète guérison. Tous nos vœux l'y accompagnent.

Notre ami Robert Bulté, 40, rue d'Elpret, à Marchiennes (Nord), recherche les adresses de Lucien Diebold et Jean Pennebiau qui étaient avec lui au Kommando d'Oberopffingen. Si des camarades de ce Kommando connaissent ces adresses, prière de les communiquer à Bulté. D'avance, merci.

Jean Laurent, Commissariat de Police, à Fréjus (Var), adresse ses salutations d'ancien V B (Waldho et Emmendingen), notamment à Perron, Gehin et à tous nos dévoués anciens. En attendant le plaisir de nous voir au siège, il adresse à tous ses sincères amitiés.

Le Bureau est heureux de féliciter notre bon ami Laurent de sa promotion. Perron l'attend de pied ferme au Bouthéon.

Louis Vallou, à Damblain (Vosges), n'a pas encore touché la première fraction du pécule et s'inquiète de ce retard. Nous espérons qu'il aura fait à qui de droit la réclamation qui s'impose. Amitiés à tous les anciens V B.

(Voir la suite page 4)

Pour ceux d'Ulm...

A notre dernière réunion de mars, le Groupe parisien recevait leur dernier inscrit, Louis Viel, du Kdo Magirus, auquel nos camarades Rein, Guérin, Duez, Crouta, Fauchoux, Batut, Schroeder, Hintz, Letellier, Labaigt, Yvonnet souhaitaient la bienvenue.

Notre camarade Planque succède à Gaston Blin, au Bureau de l'Amicale V B : toutes nos félicitations à cet ancien d'Ulm.

Paris vous parle

... et vous répond

Mme Raymond Girod, très sensible à la sympathie que vous lui avez témoignée, dans le deuil cruel qui vient de la frapper, vous adresse, ainsi qu'à tous les camarades de captivité présents aux obsèques ou unis par la pensée, ses sentiments de vive reconnaissance et ses remerciements émus. Creil, 5 mars 1956.

De Troyes (Aube) : Nous avons appris avec peine la mort, à l'âge de 16 ans, de Mlle Rebetez, fille de notre camarade Raymond Rebetez, ancien du Vorwerk XIII. A notre camarade si éprouvé et à sa femme, nous adressons nos condoléances et notre douloureuse sympathie.

René Allaire, Troyes : Meilleure santé.

Notre amical bonjour ainsi qu'à Robert Simon.

Notre ami Géhin nous rapporte le bonjour de Samelé, président des Amicales lyonnaises.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement en espérant le revoir en Belgique où nous lui donnons rendez-vous.

Nous avons reçu le n° 41 de : « Les Anciens de Weingarten » célébrant son X^e anniversaire.

Nos félicitations pour sa belle présentation.

Brève rencontre...

... avec nos amis belges à Bruxelles, le dimanche des Rameaux.

Belmans, Storden, Lambert, Druet, auxquels s'étaient joints « l'Equipe de Tamines », Métillon, Legrain, Marchand, adres-

sent leur salut très cordial aux « Anciens d'Ulm ».

Journée trop rapidement passée. Aussi... vivement la Pentecôte : Bruxelles-Tamines nous attendent :

France-Belgique : c'est du sport. Mais le Paris-Bruxelles-Paris, en 10 heures, c'est un record.

Bravo, Daminet.

Amicalement. L. Vialard.

Prochaine réunion :

11 mai

68, Chaussée-d'Antin Paris (9^e)

Sortie dans les Vosges (Dimanche 20 mai) (et Lundi 21 mai)

Lors de l'Assemblée générale du 26 février, le principe d'une sortie à La Bresse (Vosges) avait été lancé par le Bureau national.

Notre ami Georges Homeyer, président de l'Amicale vosgienne des A.P.G. du Stalag V B, avait proposé de faire coïncider cette sortie avec l'Assemblée annuelle du Groupement vosgien.

Cette proposition de notre ancien homme de confiance fut adoptée d'enthousiasme. C'est pourquoi, le dimanche 20 mai, le Bureau de l'Amicale nationale assistera au grand complet à l'Assemblée générale des Vosges qui se tiendra à La Bresse.

Nous demandons à tous nos amis de province et de la région parisienne, si assidus aux manifestations de l'Amicale, de profiter des fêtes de la Pentecôte, pour venir se joindre à leurs camarades du Bureau national afin d'apporter leur salut cordial aux amis V B des Vosges.

Voici le programme de la réunion de La Bresse tel qu'il nous a été communiqué par l'ami A. Mathieu.

Dimanche 20 mai : 10 h. — Assemblée générale de l'Amicale des Vosges;

12 h. 30. — Déjeuner; sauterie, attractions diverses;

21 h. — Dîner; sauterie et attractions.

Lundi 21 mai : Au cours de la matinée, sortie en

montagne (si le temps le permet);

12 h. 30. — Déjeuner.

Voici les prix consentis par notre ami Bernard Jeangeorges, hôte à La Bresse :

Déjeuner du 20 : 1.000 fr.;

Dîner;

Chambre;

Petit déjeuner du 21;

Total : 1.850 fr.

Déjeuner du 21 : à la carte.

On peut donc s'inscrire uniquement pour le déjeuner du 20 (1.000 fr.) ou pour la journée complète du 20 avec le petit déjeuner du 21 (1.850 fr., tout compris).

Afin de renseigner les organisateurs sur le nombre de participants, nous prions nos camarades qui voudraient participer à cette sortie de bien vouloir nous adresser leurs inscriptions avec le montant (soit 1.000 fr., soit 1.850 par personne) avant le 30 avril.

Nous demandons à nos camarades de Province et de Paris de nous signaler par quel moyen de transport ils comptent se rendre à La Bresse. Nous prions nos camarades propriétaires de voitures de nous signaler le nombre de places disponibles qu'ils auront dans leurs véhicules.

Nous publions plus loin les horaires des trains. Afin d'organiser un voyage collectif, nous demandons à ceux qui partiront par le train de se faire inscrire au Bureau de l'Amicale.

Itinéraire Paris-La Bresse par route

Sortie de Paris R.N. 4 : Porte de Vincennes, Gretz, Tournan, Sézanne, Vitry-le-François, Saint-Dizier, Ligny-en-Barrois, Toul, Nancy (pour ceux qui désirent visiter Nancy);

ou Toul, Vezelize, Griport, Charmes, par la R.N. 404; R.N. 57 : Epinal-Remiremont; R.N. 417 : Remiremont-Saint-Amé; à partir de Saint-Amé : C.D. 43 jusqu'à Cornimont; à partir de Cornimont : R.N. 486 jusqu'à La Bresse.

Horaire S.N.C.F.

(en vigueur actuellement)

Aller (le 19-5-56)

Départ Paris-Est 8 h. 10 12 h. 25
changement Nancy 13 h. 18 17 h. 30
changement Epinal 15 h. 39 19 h. 12
changement Remiremont 16 h. 25 20 h.
arrivée Cornimont 18 h. 46 20 h. 42

Retour (le 21-5-56)

Départ Cornimont 8 h. 48 19 h. 02
changement Remiremont 9 h. 38 19 h. 51
changement Epinal 10 h. 20 20 h. 42
changement Nancy 13 h. 36 1 h. 43
arrivée Paris-Est 18 h. 12 6 h. 30

Le transport de la gare de Cornimont à La Bresse (8 km.) sera assuré par le camarade Jeangeorges.

...et ceux du Waldho

Lors de l'Assemblée générale du 26 février, nous avons constaté que les anciens du Waldho n'aimaient guère affronter les rigueurs de l'hiver et qu'ils étaient peu nombreux à prendre part aux délibérations de leur groupement.

La neige et le froid ne devraient pourtant pas constituer, pour les indigènes du Lazarett du Waldhotel, un obstacle infranchissable, attendu que neige et froidure leur tenaient ample compagnie de novembre à mai. La tiédeur du foyer aurait-elle à ce point amolli leur volonté ?

Félicitons donc sans réserve

ceux qui ont bravé l'inclémence du temps afin de participer à la gestion de leur Amicale :

Notre sympathique ancien, l'ami Vié, toujours en pleine forme, menait la délégation du Waldho. La « Kuche » était dignement représentée par nos amis Daubigny, Jeangeorges et Kastler. Un véritable Kommando ! Daubigny, avec le sourire, recevait les réclamations arriérées, sur les portions culinaires 1940-1945 et menaçait de corvée de « pluches » les éternels mécontents. Le service radiographique était représenté, lui, par le maître es-micro H.-G. Patin, le Kammer par Perron, les employés par Langevin et Baron et le service volant par Potalier, l'énigmatique évadé.

Les amis parisiens et de province nous ont donné de leurs bonnes nouvelles. C'est ainsi que nous pouvons faire parvenir aux anciens du Waldho disséminés dans le monde entier les amicales pensées de nos amis :

Robert Lamidiaux, Giron, Jean Laurent, Bruant, D. Henry, Carlier, Darmandaritz, Renaud, dit « Viel-paket », Piffault, Génois, A. Fochoux, Galtier, Hardy, dit « Poupa », R. Bertin, Lavigne, M. Guay, Destouches, R. Bouillon, abbé Busteau, Bourton, A. Giamachi, P. Dion, Dr Demartial, Dr Fauran, J.-L. Blin, Dr Auzias, Cl. Lefort, lieutenant-colonel Payrau, A. Bouisson, Bourgaux, A. Bouteille, Dr A. Cesbron, G. Croizard, C. Creux, R. Dalby, J. Daniell, J. Desnoes, A. Desseigne, J. Ernewein, A. Foerster, R. Gehel, A. Herbin, Kinowski, Kointz, Larcher, A. Leclercq, F. Marchal, Dr Palmer, abbé Petit, Porthault, Quichaud, Riffe, Dr Roc, Dr Rommer, Dr Raabe, Santolini, Solans, etc., etc...

Nous avons annoncé, dans un précédent bulletin, le décès de notre ami Haraux, ancien infirmier du service chirurgie. Tous les anciens de la chambre 147 regretteront cet excellent camarade toujours serviable et fidèle à ses amitiés. Sa mort, accidentelle, sera douloureusement ressentie par tous ceux qui l'ont connu.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Par note circulaire du 9 mars 1956, le ministre des A.C. et V.G. a enfin pu donner les directives nécessaires à l'extension des dispositions des instructions n° 1100 et 1108 SDF des 8 septembre 1952 et 19 février 1953 aux veuves de prisonniers de guerre ayant contracté mariage après le retour de captivité, aux enfants mineurs nés d'un mariage contracté après la fin de la captivité, aux ascendants qui ne pouvaient prétendre à l'allocation militaire à la date du 8 mai 1945.

Il y a ajouté de nouvelles directives pour l'application des instructions n° 1115 et 1142 SDF des 21 juillet 1953 et 3 septembre 1954 (pécule alloué aux ayants cause

TOUT ARRIVE !...

des déportés et internés politiques de la guerre 1939-1945 et des déportés et internés résistants ou politiques de la guerre 1914-1918).

On sait que l'article 22 de la loi n° 55-356 du 3 avril 1955, relative au développement des crédits affectés aux dépenses du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre (« J.O. » du 4 avril 1955), a étendu le bénéfice du pécule aux veuves de prisonniers de guerre ayant contracté mariage après le retour de captivité du prisonnier, décédé après rapatriement, et aux enfants mineurs nés de ces mariages.

Le même texte admet au bénéfice du pécule les ascendants qui ne pouvaient prétendre à l'allocation militaire à la date du 8 mai 1945.

Ces mesures nouvelles ont pour effet de placer ces veuves, orphelins et ascendants dans la même situation que les veuves, orphelins et ascendants visés par les dispo-

sitions antérieures. Quoique l'article 22, paragraphes 1 et 2, de la loi du 3 avril 1955 n'ait visé que les veuves et les enfants légitimes, il n'entraîne pas dans les intentions du législateur d'exclure les enfants reconnus ou adoptés.

Les services appliqueront donc à tous ces ayants cause les dispositions prévues par les instructions n° 1100 et 1108 des 8 septembre 1952 et 19 février 1953.

Il n'a pas été possible au Ministre des A.C. et V.G., malgré des démarches répétées, d'obtenir que le pécule soit payé, à nouveau, à un bénéficiaire de l'article 22 alors qu'il l'avait déjà été à un autre ayant cause s'étant substitué à lui par suite de l'incapacité qui le frappait en raison des dispositions antérieures.

Par conséquent les demandes de l'espèce seront rejetées.

Seront également rejetées les demandes conservées en instance en exécution des prescriptions de la lettre circulaire du 23 septembre 1955 n° 1755 SD/Etat civil et recherches et qui sont fondées sur l'incapacité qui frappait jusque-là un autre ayant cause d'un rang préférentiel.

En ce qui concerne les demandes rejetées sous l'empire de la réglementation précédente, lorsque les services seront en mesure de regrouper ces demandes, il leur appartiendra de les reprendre et de liquider d'office le pécule précédemment refusé.

Dans le cas contraire, les services attendront que le demandeur présente une nouvelle requête et, considérant qu'elle ne fait que reprendre la première, n'opposeront aucune forclusion.

Il ne sera pas fourni de formulaires spéciaux pour les catégories d'ayants cause bénéficiaires de l'article 22 de la loi du 3 avril 1955.

Si les dispositions de la loi du 3 avril 1955 restaient limitées aux veuves et orphelins de prisonniers de guerre, les conjoints et enfants de déportés et internés politiques, ainsi que de déportés et internés

résistants de la guerre 1914-1918, appartenant aux mêmes catégories, exclus du bénéfice du pécule par l'article 6 du décret du 14 février 1953, seraient défavorisés par rapport aux ayants cause des prisonniers de guerre, résultat qui ne serait pas conforme au sens général des textes en vigueur.

Le ministre envisage donc l'abrogation de l'article 6 du décret du 14 février 1953, mesure dont le principe est dès maintenant accepté.

Dans l'attente de celle-ci, le ministre invite les services, d'une part, à ne pas rejeter les demandes qui seraient présentées par des ayants cause dont le lien familial avec le déporté ou l'interné a été créé après la cessation de la déportation ou de l'internement, d'autre part, à garder en suspens, sans leur donner satisfaction, les demandes présentées par un ayant cause qui tirerait son droit au pécule de l'application de l'article 6 du décret du 14 février 1953.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Et le ministre conclut :

« J'appelle votre attention sur le prix que j'attache à une mise en application rapide de la présente instruction, permettant d'éclaircir au plus tôt sur leurs droits ceux de nos ressortissants dont les demandes ont dû demeurer en instance depuis plusieurs mois, du fait des difficultés rencontrées en tentant de fixer, au mieux des intérêts des anciens et des nouveaux bénéficiaires, l'interprétation de la loi. »

Ce qui est fort adroitement dit mais ne fait pas oublier la lourde responsabilité des services des Finances dans ce retard de près d'un an.

NOUVELLES...

Au Ministère des A.C. et V.G.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons avec un très vif plaisir la nomination, comme inspecteur général des Offices, de M. Pierre Lis, précédemment directeur interdépartemental pour l'Ile-de-France et actuellement conseiller technique de M. Tanguy-Prigent, ministre des A.C. et V.G.

Certains de ce que notre excellent ami, ancien du Stalag XVII A, apportera, dans ses nouvelles fonctions, le même dévouement éclairé dont il a fait preuve, rue de Bercy, en faveur des A.C. et V.G., nous le félicitons, — et nous nous félicitons, — de cette accession à un poste digne de ses hautes capacités.

Immatriculation à la Sécurité sociale des veuves de guerre remariées et redevenues veuves

En vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n° 53-1340 du 31 décembre 1953, et de l'article 16 de la loi n° 53-536 du 3 avril 1953, les veuves de guerre remariées redevenues veuves, divorcées ou séparées de corps à leur profit, recouvrent l'intégralité de leur droit à pension si elles sont âgées de soixante ans au moins ou de cinquante-cinq ans en cas d'incapacité de travail égale ou supérieure à 80 %, et si les revenus des avoirs laissés par leur second mari ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu physique ou si elles ont cotisé audit impôt pour un revenu ne dépassant pas 60.000 francs après application de l'abattement à la base et déduction pour charges de famille.

Les veuves vivant en état de concubinage notoire, quand cesse le concubinage, bénéficient, dans les mêmes conditions, des dispositions ci-dessus.

Si le second mariage ouvre un droit à pension de reversion au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, les intéressées peuvent choisir la pension la plus avantageuse, dans un délai d'un an à compter de la date du décès, ou, en ce qui concerne le passé, de la date de promulgation de la présente loi.

Enfin, suivant les termes de l'article 3 du décret n° 54-446 du 16

avril 1954 relatif à la répartition du crédit global accordé en vue de l'application de la loi n° 53-1340 du 31 décembre 1953, les dispositions de l'article 21 de ladite loi sont mises en vigueur partiellement à compter du 1^{er} mai 1954. Le montant de la pension allouée aux intéressées est fixé à la moitié de la pension servie aux veuves non remariées de la même catégorie.

Les veuves visées à l'article 21 précité de la loi du 31 décembre 1953 et à l'article 3 du décret du 16 avril 1954 sont désormais assujetties aux Assurances sociales au titre du régime institué par la loi n° 50-879 du 29 juillet 1950, si elles remplissent, par ailleurs, les conditions fixées par ladite loi et l'article 31 de la loi du 31 décembre 1953. Les services du Trésor ont d'ores et déjà donné toutes instructions utiles en vue du précompte de leur cotisation sur les arrrages de la pension dont elles bénéficient à nouveau depuis le 1^{er} mai 1954.

Il est à remarquer que les orphelins qui, issus de la première union de ces veuves, se trouvaient assujettis à la Sécurité sociale, perdent leur droit propre au regard de cette institution en même temps que leur droit à pension. Ils seront donc radiés et ne donneront lieu désormais au versement de prestations que du chef de leur mère dans les conditions prévues par la législation. En revanche, les orphelins majeurs incapables de travailler et bénéficiaires de l'article L 57 du code des pensions conservent leur qualité de pensionnés tant que leurs mères n'auront pas recouvré l'intégralité de leurs droits à pension, c'est-à-dire jusqu'à la dernière phase de l'application du plan quadriennal, soit au 1^{er} janvier 1957, soit au 1^{er} octobre 1957. Ils restent donc temporairement immatriculés à la Sécurité sociale au titre de la loi du 29 juillet 1950.

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

BIJOUTIER
ORFÈVRE
HORLOGER

de père en fils depuis 1852

à Paris

70, rue du Faubourg
Saint-Honoré

et

85, avenue
du Général-Leclerc

POUR ALLÉGER VOTRE BUDGET

Avril, c'est le mois des Premières Communions, avec la lourde charge des achats à effectuer pour les communicants de la famille et pour ceux de l'entourage.

Puis, immédiatement après, il faudra prévoir les préparatifs des

vacances et les frais de celles-ci.

Encore une période chargée pour le budget de chacun, mais que tous peuvent alléger, en mettant à profit les multiples avantages qu'offre le Groupement Economique d'Achats :

d'abord, ses Carnets de bons qui donnent droit à d'importantes réductions (10 à 25 %, prix de gros ou de fabrique, selon les cas) sur toutes les acquisitions dans des établissements soigneusement sélectionnés ;

ensuite, son système de crédit, — sans formalités compliquées, sans enquêtes fastidieuses, sans majorations onéreuses, — système qui donne la possibilité d'étaler les dépenses sur un certain nombre de mois ;

enfin, la certitude d'avoir affaire à une organisation dont le développement constant montre qu'elle a toujours donné satisfaction à ceux qui lui ont fait confiance et qui sont de plus en plus nombreux.

Si vous n'êtes pas encore de ceux-ci, n'attendez pas davantage pour suivre leur exemple et pour demander le Carnet d'Achats ou tous renseignements complémentaires au Groupement Economique d'Achats, 12, rue de Paradis, Paris (10^e), pour la région parisienne, ainsi que pour les départements

des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Gironde, de l'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, du Rhône et de la Seine-Meritime, où fonctionnent dès maintenant, en attendant de nouvelles extensions que beaucoup d'usagers réclament, des réseaux de fournisseurs ; ou, pour la région du Nord, qui possède également une chaîne de maisons affiliées, à la succursale du G.E.A., 62, boulevard de la Liberté, à Lille.

Camarades des Camps

ENFIN un vin fruité, léger, agréable à boire, sans craindre les bouffées de chaleur des grands crus ; c'est vraiment un passe-partout parfait.

EN PROVENANCE DIRECTE DU BEAUJOLAIS

Vin rouge 11°5 1955 à 102 fr. le litre, départ Julienas, en fûts de 110 litres minimum (pour toute la France).

Pour Paris et région parisienne, 115 fr. le litre, franco aller et retour, fûts prêtés.

Ecrivez-moi immédiatement

HENRI GILBERT (du Stalag IV B)

Représentant, 162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

STOCK LIMITÉ

A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, cours du Médoc, Bordeaux (Gironde)

Prix spéciaux aux Amicalistes de la part d'Armand Barrière (Ancien de l'Ofilag XVII A — Baraque 20)

VACANCES

WEEK-ENDS

Forêt de Lyons — 90 km. de Paris

LA BONNE AUBERGE

Maison René Chevigny
(Ancien du Stalag IV A)

Bon air

Bonne nourriture

Prix modérés

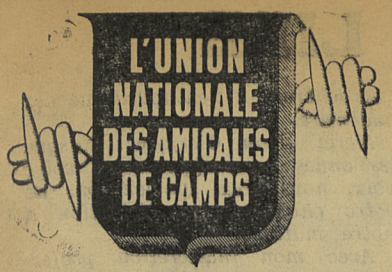
Conditions aux anciens P.G.

Mont-Roty — près de Gournay-en-Bray
(Seine-Maritime)

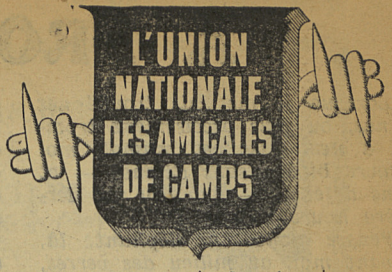
LE TIRE-BOUCHON. — 9, rue de Norvins (Place du Tertre), Paris (3^e). Cabaret, attractions (de 22 heures à l'aube).

COMME CHEZ SOI. — Auberge de Bretagne. — 20, rue Lamartine, Paris (9^e) : Menus à prix fixe. Cuisine du patron

AUBERGE BRETONNE. — « Chez Kérambrun », 8, place du Patis, l'Isle-Adam (Seine-et-Oise) : Le dimanche, déjeuner en musique à 700 francs.



AU GROUPEMENT LYONNAIS



Le dimanche 11 mars, nos camarades du Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise ont tenu, en leur nouveau siège, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}), leur Assemblée générale annuelle.

Section lyonnaise de l'U.N.E.G., et de notre président Seydoux, Morizot transmet les amitiés de Simonneau, président des III. Puis il poursuit :

Et, en cette journée, à ce moment où il m'est agréable de saluer tous ceux qui manifestent de la sympathie à notre égard, je sais être votre interprète, mes camarades, pour adresser une pensée émue à la mémoire de notre regretté camarade Charles Chapellet.

Ancien combattant des deux guerres, militant de l'Association départementale, ses activités sociales et sa présidence du Cercle de la rue Neuve ont fait que Chapellet a donné le maximum de lui-même pour le monde P.G.

Je demande à notre ami Lagrange de redire à nos camarades de l'Association départementale combien nous partageons leur peine.

Et maintenant, mes chers camarades, je tiens à vous remercier pour votre présence ici et l'attention toujours plus grande que vous apportez aux diverses manifestations qui touchent à la vie du groupement.

Cette année 1955, qui vient de s'écouler, fut fertile en événements.

Nous étions décidés de fêter, en 1955, le dixième anniversaire de notre retour, en nous promettant de faire le maximum pour que cette date nous laisse un profond souvenir.

Ce que je puis vous assurer, c'est que les amicalistes lyonnais se souviendront de 1955.

Nous avons tous ensemble, une fois de plus, mis en œuvre amitié et fraternité, sentiments émanant des camps, dont nous sommes légataires.

Et c'est grâce à cette connaissance profonde de l'amour du prochain et de l'entraide mutuelle que vous avez triomphé.

Grâce aussi à votre foi et à votre persévérance.

Voilà le calme revenu, et nous voici bien installés dans un lieu accueillant, où nous pouvons poursuivre l'effort nécessaire à notre œuvre, car nous sommes conscients de notre responsabilité qui s'élargit et nous sommes bien décidés à faire face à notre devoir.

Après plus de dix années, nous avons la fierté de constater que, non seulement notre union est totale, mais aussi que notre foi dans la cause amicaliste s'est raffermie au plus haut point.

Soyez heureux et fiers des résultats obtenus, mes chers camarades.

La vie de nos amicales est toujours la même, vie faite de joies et de peines, vie faite de dévouement, mais aussi de satisfactions.

Si parfois vous ressentez l'amer regret de ne pouvoir soulager entièrement la misère ou la peine, vous avez le contentement d'avoir pu empêcher le pire.

L'égoïsme de certains vous apporte la déception. Vous avez la compensation de l'amitié et de l'affection fraternelles qui président dans nos rangs.

Voici notre vie d'amicalistes, mes camarades.

Croyez-moi, vous avez là une richesse que beaucoup vous envient.

Sur le plan lyonnais, nos Amicales, dans leur ensemble, gran-

dissent. Leurs nécessités sont croissantes car leur œuvre va croissant.

Le bloc amicaliste se développe considérablement.

L'œuvre entreprise est vaste, elle est lourde.

Nous arrivons à y faire face sans défaillance, grâce à cette amitié qui nous unit.

Actuellement où je constate avec peine les efforts — que je considère comme stériles — faits par certains groupements pour se constituer, sur le papier, des effectifs imaginaires, il est réconfortant de constater, chez les amicalistes, ce peu d'empressement pour les élans spectaculaires, mais, par contre, la certitude d'avoir suffisamment d'effectifs valables pour qu'il y ait, à coup sûr, une présence chaque fois qu'il y a une souffrance ou un besoin réel.

A ceux qui font de savants calculs pour la conquête de postes dans les réorganisations de ministères, nous opposerons toujours notre union, notre loyauté et notre honnêteté.

Avant d'en terminer, je me tournerai vers mes camarades responsables d'Amicales nationales, pour me réjouir de leur présence ici, pour leur dire qu'ils peuvent compter sur leurs camarades lyonnais pour maintenir bien haut, dans la Province, les couleurs amicalistes et aussi pour les féliciter d'avoir compris, dans leur grande majorité, qu'une Amicale ne peut être nationale que si elle sait connaître les désirs des adhérents de Province.

Nous avons la fierté de voir réunis ici les représentants valables de toutes les associations d'anciens combattants et victimes de guerre.

Vous savez combien l'union du monde combattant nous est chère. Je le dis solennellement encore aujourd'hui.

Pour nous, il n'y a pas de problème. Il n'y a pas de prépondérance. Nous n'accepterons jamais de prérogatives. Nous avons conscience de ce que sont nos devoirs et de ce que sont nos droits.

J'ai été surpris, il y a quelques jours, assistant à une manifestation d'anciens combattants, où j'étais invité, de constater qu'il était question d'une union des deux générations du feu.

Les anciens P.G. amicalistes n'avaient jamais supposé que qui-conque ait un jour pu les séparer.

Grâce à notre serment de fraternité, nous avons toujours eu et nous suivrons toujours une ligne bien droite, basée sur l'amitié des hommes. C'est là que nous avons puisé cette force qui nous permet de lever la tête.

Dans les moments pénibles que traverse notre pays, je vous en supplie, n'écoutez pas ce qui divise; coûte que coûte, il faut que l'union des Français soit totale. Ce n'est qu'avec cette union que nous pourrions entrevoir la paix. (Applaudissements.)

Morizot passe ensuite la parole à Gabrel, secrétaire, qui donne

lecture du rapport moral résumant la vie et l'action continue du groupement au cours de l'année 1955, rapport qui est adopté à l'unanimité, comme le sera ensuite le compte rendu financier présenté par Chatenoud et qui fait ressortir la stabilité de la trésorerie du groupement.

Ce sont ensuite Fournel, qui expose le rapport de la Commission exécutive du Cercle, et Duivon, qui montre que l'activité sociale se poursuit normalement.

L'ordre du jour appelant le renouvellement du Bureau, sont élus à l'unanimité :

- Président : Morizot (III);
- Vice-Présidents : Bornat (XII), Chalessin (XVII), Fournel (XIII), Tognan (IX);
- Secrétaire général : Vial (VIII);
- Secrétaires adjoints : Duivon (XII), Desgeorges (VI);
- Trésorier : Chatenoud (VII);
- Trésorier adjoint : Lacruche (XII);
- Membres : Boussard (X et XI), Dorier (III), Gabrel (I), Parrot (IX), Richard (VII); Wautot (I).

Après avoir remercié l'assemblée de la confiance qu'elle lui a accordée ainsi qu'à son équipe, Morizot donne la parole successivement à MM. Lafont, vice-président de l'Association départementale des travailleurs déportés, Lagrange, représentant l'A.D.C.P.G., en l'absence de M. Terrat, et Perrono, vice-président de l'U.N.E.G., qui, tous trois, disent l'amitié qui lie ces associations au groupement.

M. Poncelet, représentant M. Lafuge, brosse un large tableau de la situation présente des problèmes intéressant les A.C. en général et les P.G. en particulier et conclut ainsi :

Quoiqu'il arrive, si, au sein de vos Amicales, vous avez besoin de quoi que ce soit (emplois réservés, hospitalisations, secours par l'Office, enrôlément), il ne faut pas hésiter. Et, selon l'expression française : si vous voulez quelque chose il faut le demander, on n'ira pas vous chercher. Cela est malheureusement vrai, vu l'importance, vu le nombre.

Nous aurons toujours grand plaisir à vous satisfaire, avec la certitude d'apporter un soulagement à des souffrances qui sont bien souvent ignorées du grand public, mais, hélas ! trop vraies.

M. le bâtonnier Fauconnet, adjoint au maire de Lyon, qui prend alors la parole, constate avec éloquence :

Chez vous, on prend une leçon de calme, de tranquillité, de recueillement. On ne trouve pas de haine, même pas celle pour ceux qui vous ont gardés.

En venant chez vous, je n'entends jamais de vituperations, de cris d'horreur, de désespoir, d'attaques furieuses contre ceux qui ont été vos geôliers.

C'est auprès de vous que j'ai reçu cette leçon : ne pas avoir de haine, oublier les geôliers.

Ce n'est pas en gardant un peu de haine qu'on finira par faire l'Europe.

Je vous remercie de m'avoir aidé à me guérir de ce mal qu'est la haine.

Vous avez vos regards tournés vers l'avenir, sans oublier le passé. Vous pensez à ce passé sans amertume, en vous efforçant d'apporter les remèdes qui sont entre vos mains.

AMICALISTES, VOTRE TAILLEUR



33, Chaussée-d'Antin Paris (9^e)
Tél. : TRI 35-02
Et, pour les sportifs, créateur et seul spécialiste du style athlétique

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.
CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI
(Ancien P.G.)
Montholon (Marne)
Demandes prix et conditions

UN JOUR OU L'AUTRE VOUS AUREZ BESOIN DE NOUS et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47 99
DEPUIS 1945
FOURNISSEUR SPÉCIALISÉ DES CAMARADES A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE • Métro : BARBES-ROCHECHOUART

CARILLON 624 - 6 LAMPES
QUATRE GAMMES DONT DEUX COURTES
SENSIBLE ET MUSICAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION.
EXCELLENT MODÈLE.
UN DES MEILLEURS
17.600⁰⁰

CARILLON 666
6 LAMPES
22.400⁰⁰

CARILLON 777
7 LAMPES - AVEC COMPENSATEUR A LAMPES H. F.
25.400⁰⁰

GRAND CHOIX
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE
CATALOGUE gratuit

FACILITÉS DE PAIEMENT

AU PRIX D'ACHAT AVEC AVANTAGE DE PLUS DE 20 %

DIRECTEMENT sans intermédiaires

MAXIMUM DE GARANTIE
TOUS MES APPAREILS SONT ENTIÈREMENT GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

Si vous pensez
Fouzzures
pensez
P. Jubert
(ex-Oflog XVIII A)
75, rue Boileau
Paris (16^e)
Tél. : Aut. 83-54
QUALITE PRIX

SUZE
Gentiane

A PROPOS DE... MAIS JE VOUS LAISSE LIRE

Lorsque je me suis trouvé nez à nez, ou plus précisément trompe à nez, avec cet animal, moi pauvre bipède sans défense — et sans défenses — j'ai cru ma dernière heure venue.

Pensez donc un éléphant, là, devant moi, au milieu des verres, des flacons et autres menus objets. C'est insolite et très dangereux.

Timidement, je m'approche, le caresse. Son œil narquois me regarde. Ce doit être un éléphant car sa tête arrive à peu près à la hauteur de la mienne. J'ai beau être brave, intrépide, enfin, doté de nombreuses qualités, je n'en suis pas moins très inquiet.

Et aussi quelque chose me chiffonne : personne ne semble effrayé de la présence du pachyderme dans la salle de banquet. Un cliquetis de verre brisé, est-ce l'animal qui fait des siennes ? Non, c'est moi, qui, en voulant

Ce journal est « votre ». Participez à sa rédaction; vous aussi avez quelque chose à dire qui intéressera chacun.

caresser l'animal, viens de casser trois verres... il me semble soudain sortir d'un rêve... l'éléphant est juché sur la cheminée... ça alors... !!! Ah ! oui, le... bar, les consommations. Je vous remercie, ça se passe un peu. Vous savez, avec un peu d'air. Non, merci, maintenant ça va.

Mais l'éléphant ? Il est toujours sur la cheminée.

Excusez l'incohérence de ce début d'article, mais il faut être sincère avec ses impressions. Quant à l'éléphant, c'est encore un coup de notre ami Faure. Vous souvenez-vous ? L'an dernier, il avait offert un petit chien en fourrure. Cette année c'est un éléphant. Entre nous, je suis un peu inquiet pour l'avenir.

Sous l'impulsion de notre ami Gladine, qui, malheureusement, disposait de peu de temps avant d'entrer en scène, Zumbo atteignit la coquette somme de 16.500 francs qui iront grossir le fonds de secours de l'Amicale. Notre fourreur est un type au poil.

Cela se passait un dimanche, évidemment, à la fin du repas qui, cette année, il faut le reconnaître, réunit un peu moins de convives en raison du froid in-

tense, mais a cependant rassemblé 50 personnes dont de nombreuses de la Province, qui n'ont pas craint de braver la température pour se réchauffer à la fameuse chaudière communicative des banquets.

Le Bureau avait fait les choses en grand en raison du remarquable succès de notre tombola. Cinq roues de Fortune (j'étais tenté

d'écrire de forte thune), animées par une dame, trois jeunes filles et un garçonnet, désignèrent les heureux gagnants des gros lots qui se partageant : vélomoteur, réfrigérateur, tableau, machine à laver, sans compter les très honorables lots de consolation qui iront porter la joie, la gaieté chez ceux qui, par leur participation à notre tombola, nous ont aidés à porter cette même joie, cette même gaieté parmi ceux de nos camarades pour lesquels le sort s'est montré trop sévère.

En dehors de cette belle réalisation, les convives du banquet et nos invités de l'après-midi goûtèrent une attraction de choix : notre camarade Bertrand nous a fait la surprise d'inviter un artiste, Jean Clerjean, qui habituellement se produit sur Radio-Andorre et Monte-Carlo. De sa belle voix chaude de Gascon, Jean Clerjean interpréta tour à tour : « Souriez à la vie », « En souvenir de toi », « Blondinella », « Granada » et « C'est magnifique », cette dernière chanson reprise en chœur, avec plus ou moins de bonheur, par l'assistance. Nous aurions voulu entendre d'autres; malheureusement les obligations artistiques de Clerjean

l'arrachèrent à l'enthousiasme des auditeurs.

Merci, Jean Clerjean : lorsque les ondes nous apporteront votre voix, nous nous souviendrons de votre charmante participation à notre matinée.

Avec mon indiscretion professionnelle, je happai le chanteur à la sortie et j'appris qu'il interprétait « Encore plus belles », dont la musique est d'Alain Romance, dans un court métrage qui portera le même titre que la chanson. Mais ceci est entre nous. Il ne faut pas déflorer les programmes.

Que vous dire de plus. Notre journée s'est déroulée sous le double signe de la Fortune et de l'Amitié, deux mots qui souvent sont antagonistes mais que l'Amicale du V B réunit en un bouquet de fraîcheur qui rappelle qu'elle est, malgré les ans, toujours jeune et pleine d'entrain.

Charles Saint-Omer.

Ecrivez-nous !!!

Nous avons besoin de vos réactions, de vos souvenirs, de vos idées...

AU COURRIER...

(Suite de la page 1)

René Freymy, à Matougues (Marne), un des meilleurs vendeurs de billets de notre tombola, adresse ses meilleurs vœux à

LA PAIX N'EST-ELLE QU'UN ENTR'ACTE ?

« Entre 1400 avant Jésus-Christ et 1955, il n'y a eu que 285 années de paix », nous dit certain grand journal parisien.

Si l'on songe qu'en ces 3.500 années il y a eu 8.000 traités de paix, on conclut que la durée moyenne d'un traité de paix est de treize jours...

Un entr'acte entre deux guerres. Ce qui n'est guère rassurant pour l'avenir.

L'HUMOUR AU TRIBUNAL

Saint Glin-Glin est souvent une promesse fallacieuse mais désormais ce sera une promesse à tenir.

Car un certain X... promettait depuis fort longtemps de rendre l'argent qu'il avait emprunté à un honnête citoyen parisien, pour la Saint Glin - Glin. Heureusement pour ledit créancier, ces propos avaient été tenus, cette promesse avait été faite, devant témoins.

Aussi, quand, de guerre lasse, l'argent n'étant jamais rendu, le créancier porta l'affaire au tribunal, les témoins déposèrent.

Le tribunal parisien de simple police, chargé de cette affaire, rendit une sentence astucieuse, pleine de bon sens et d'humour, dans laquelle il est dit que le 1^{er} novembre, étant jour de tous les saints, est donc celui de la Saint... Glin-Glin.

Il condamne donc le débiteur récalcitrant à payer la somme due avant le 1^{er} novembre 1956.

MAISONS RECOMMANDEES

Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL. 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

Café-Restaurant « CHEZ GABY », 297, rue de Charenton, Paris (12^e). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami Gabby.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7^e). INV. 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18^e), Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

l'Amicale et un bonjour aux anciens de Krauchenwies.

Marcel Roth, 129, rue Jules-Guesde, à Ormesson (Seine-et-Oise), adresse son amical bonjour à ses anciens compagnons de captivité.

Antonin Quay, 80, avenue Piston, à Villeurbanne (Rhône), présente à tous ses vœux les meilleurs pour 1956 et son bon souvenir à tous ses camarades.

Reçu la visite d'André Duga, 41, boulevard Jean-Jaurès, à Houilles (Seine-et-Oise), qui transmet son amical bonjour à Godard et à tous les amis.

Henri Viret, à Saint-Maurice-sur-Heygues (Drôme), adresse ses meilleurs vœux à tous les anciens camarades du V B, et en particulier à ceux du Kommando Mönchweiler et du Waldhotel.

Louis Bois, à Joigny-sur-Meuse (Ardennes), envoie son amical bonjour à tous les anciens du Stalag, et en particulier aux Kommandos de Tuttingen.

Alphonse Bernard, Le Mesnil-Raoul, par Saint-Lô (Manche), envoie son amical bonjour à tous les copains du V B.

René Mathieu, 8, place Jules-Ferry, à Thion-les-Vosges (Vosges), adresse son bonjour à tous les camarades du V B, ainsi que celui de Paul Balay, de Gimont-les-Thaon, et d'Emile Toutain, 35, avenue Pasteur, à Thion-les-Vosges.

Nous adressons à notre ami René Reimbold, 51, rue du Paradis, à Saint-Dié (Vosges), nos sincères condoléances pour la perte brutale de son petit garçon, Jean-Marc, survenue le 5 février dernier. Tous ses anciens compagnons de captivité prennent une grande part à son immense chagrin.

Noël, Candelle, 26, boulevard Poincaré, à Béthune, adresse ses meilleurs vœux à tous.

LES REUNIONS DES 4 ET 11 MARS DE NOS AMIS LYONNAIS

Samelé remercie particulièrement nos camarades Fromentin, président national du Stalag V A, et Géhin, trésorier de l'Amicale nationale V B, qui ont tenu à se déplacer, pour honorer notre réunion et l'Assemblée générale du Groupement lyonnais.

Ils nous ont apporté le salut fraternel de nos camarades parisiens et nous ont assurés de leur entier dévouement.

COMPTE RENDU DE NOTRE ACTIVITE Effectifs 1955. — 86 membres ayant effectivement payé leur cotisation.

Fichier. — Nous avons mis à jour un fichier de toutes les adresses que nous avons pu récupérer.

Travaux. — Nous avons préparé et acheminé vers sa destination une dizaine de dossiers de pécule, carte de combattant et divers.

Situation financière. — Notre situation financière raisonnable, mais toujours modeste, nous permet de parer aux premiers besoins.

Social. — 1^o Visites aux malades à Lyon, au sana du Perron et au sana de Sainte-Foy-l'Argentière. Nous avons les malades suivants :

Cuenot, Baudelin, Pesselon,

Appel aux Lyonnais

Les 10 et 11 mars, j'ai eu le plaisir, délégué par l'Amicale, d'assister à l'Assemblée générale du Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise qui se tenait au Cercle des Prisonniers, 16, rue Joseph-Serlin.

J'ai gardé de ces deux journées un souvenir inoubliable, tant l'accueil fut chaleureux aussi bien de la part des responsables lyonnais des Stalags V, que des dirigeants de tous les autres groupements de Wehrkreise. Je tiens à les en remercier ici, tous en bloc.

Notre ami Samelé, qui préside aux destinées de l'Amicale des Stalags V à Lyon, assisté de ses fidèles lieutenants Levrat, Barthélémy, Carron, Logeard, etc..., se désespérait un tant soit peu du nombre restreint d'anciens des V ayant répondu à sa convocation pour la réunion d'information qui a précédé l'Assemblée générale du Groupement. Que Samelé et son équipe ne désespèrent pas. Les adhérents lyonnais de l'Amicale des V ne peuvent bouder plus longtemps les réunions organisées chaque mois par ce Bureau si dynamique.

CAMARADE DE LA REGION LYONNAISE

Tu trouveras toujours le meilleur accueil au bureau du Groupement, 16, rue Joseph-Serlin, tous les jours, de 15 à 18 heures, et à nos permanences, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à 11 h. 30.

Camarades lyonnais, n'oubliez pas l'adresse de votre Maison. Encouragez les bénévoles, les Samelé, les Levrat, Barthélémy, qui se dévouent pour la bonne marche de votre Amicale. Le but de cette Amicale est l'entraide : en assistant à ses réunions, votre Bureau vous prouvera que ce n'est pas un vain mot.

Mon cher Samelé, en te remerciant de ton accueil, je forme le vœu que l'Amicale des V que tu diriges avec tant de dévouement prenne dans les mois à venir un nouvel essor et que bientôt tu puisses nous annoncer une grande Journée nationale des Amicales V à Lyon.

E. Géhin.

Camarades lyonnais, tous à la Réunion de l'Amicale des V, le Dimanche 6 Mai à 10 heures

Vercrète. Nous avons envoyé des mandats-poste pour Noël et participé à la confection de colis de vêtements faite par le Groupement;

2^o Nos morts. L'Amicale a pris contact avec les familles des membres de l'Amicale décédés. Pierre Gracieux, Jean Bernard, Fernand Guignal, Maurice Carrar, et en particulier nous avons



Waterman
La meilleure encre...
traitée à l'HEXA-fluid
Le Gérant : PIFFAULT
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

...DU STALAG V B

Raoul Cartigny, 2, rue du Nord, Petite-Forêt (Nord), envoie ses meilleurs souhaits de bonne santé pour les amicalistes, prospérité pour l'Amicale et son développement incessant.

Marcel Demongeot, 21, rue d'Isly, à Alger, nous écrit :

« Permettez-moi d'adresser les vœux que je forme pour les membres du Bureau et pour tous ceux qui collaborent à cette œuvre magnifique qu'est notre Amicale. »

Henri Penel, 8, rue Saint-Livier, à Metz-Sablon (Moselle), présente ses meilleurs vœux à tous ses amis.

Henri Petit, Chemin du Marais, à Touques (Calvados), envoie les cordiales pensées de toute sa famille au grand complet.

NAISSANCES

Pierre et Christian Lagny ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur, Françoise, le 14 janvier 1956, à Compiègne, 18, avenue A.-Chevet.

Bienvenue et prospérité au nouveau petit V B.

DECES

Nous sommes peints d'apprendre le décès de :

M. le Dr Raymond Girod, 18, rue Michelet, à Creil (Oise). Ancien médecin des Kommandos d'Ulm, a, dès son retour de captivité, contribué largement au rassemblement des anciens d'Ulm. Membre ardent de l'Amicale, nous perdons en lui un ami fervent et un animateur. Le Bureau de l'Amicale adresse à Mme Girod, son épouse, à ses enfants, à nos amis d'Ulm ses fraternelles et sincères condoléances.

M. Félicien David, survenu le 11 janvier 1956, père de notre ami Loulou David, ancien membre de la troupe artistique du camp; Mme Vve Anna Landry, survenu

le 3 février 1956, mère de notre ami Pierre Landry, 5, boulevard Beaumarchais, Paris.

Fraternelles et sincères condoléances.

QUEL EST LE PREMIER JOURNAL DE CAMP

Quel a été le premier journal des Stalags ? Voilà qui n'est guère facile à déterminer.

Le premier qui a eu une diffusion réelle, une forme régulière, si l'on s'en rapporte à l'intéressant ouvrage « La Presse des Barbelés », de Claude Bellanger et Roger Debouzy, il semble que c'est au Stalag III A qu'est né le premier journal de camp.

Car, en octobre 1940, Jean Schiltz, de l'Ecole Normale Supérieure, créa la première feuille imprimée intitulée la « Double Gamelle », dont le premier numéro fut diffusé en décembre.

Puis, Jean Argoud succède à Schiltz à la direction de ce premier canard K.G.

« Double Gamelle », journal prisonnier, va vivre jusqu'au mois de novembre 1941 où lui succède la revue mensuelle du III A. Peuvent aussi prendre place dans cette compétition de premier journal de camp :

Le « Chasse cafard » du Stalag II D, qui vécut deux ans (septembre 1940 à juin 1942); « Espoir », du Stalag II B et le « Canard embarbelé », journal ronéotypé du Stalag VI C, fondé en juin 1940 et qui dura jusqu'en avril 1943.

A. Chabert
(V A-V B)

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-No 5305

Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes
Éléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION

ouvert un livret de Caisse d'Épargne au fils de notre regretté camarade Fernand Guignal que nous approvisionnerons tous les ans suivant nos moyens.

Statuts. — Nous sommes en train d'établir nos statuts afin de les déposer à la Préfecture et nous faire ouvrir un compte chèque postal.

Responsables 1956. — Lors de la réunion du 6 novembre 1955, le Comité suivant a été désigné :

Président d'honneur : Abbé MULLER

Président : SAMELE

Secrétaire : LEVRAT

Trésorier : BARTHELEMY

Social : LOGEARD

Membres : CARRON BOUCHERAUD, STROGUZ

Voilà un bilan rapidement résumé de notre activité, bilan magnifique parce que cette activité a été réalisée par une petite poignée de copains bénévoles, toujours animés de l'esprit Prisonnier.

Le Président : **G. Samelé.**